

Sun Professional Rinçage

Révision: 2024-09-17

Version: 02.0

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: Sun Professional Rinçage

Sun est une marque commerciale enregistrée et est utilisée sous license d' Unilever.

UFI: KF3K-31AM-Y00P-V1XU

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit: Produit de rinçage de la vaisselle.

Produit de lavage de la vaisselle.

Utilisations déconseillées: Les usages autres que ceux identifiés ne sont pas recommandés.

SWED - Description de l'exposition sectorielle des travailleurs:

AISE_SWED_PW_8b_2

PC35-Produits de lavage et de nettoyage

AISE_SWED_PW_4_1

PC35-Produits de lavage et de nettoyage

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Diversey Europe Operations BV, De Corridor 4, 3621ZB Breukelen [Maarssenbroeksedijk 2, 3542DN Utrecht], The Netherlands

Coordonnées

Diversey Europe Operations BV Breukelen [Utrecht], Zweigniederlassung Münchwilen

Eschlikonerstrasse, CH-9542 Münchwilen TG

Tel: 071-969 27 27

Service d'information: info.ch@solenis.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette ou la fiche de données de sécurité)

Centre Toxicologique Service Renseignements:

Numéro abrégé: 145, Tel: 044-251 51 51

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Non classé

2.2 Éléments d'étiquetage

Conseils de prudence:

P102 - Tenir hors de portée des enfants.

2.3 Autres dangers

Pas d'autres dangers connus.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Ingrédient(s)	N° CE	N° CAS	Numéro REACH	Classification	Remarques	Pour cent en poids
alkyl alcool alkoxylé	[4]	111905-53-4	[4]	Toxicité aiguë - Voie orale, Catégorie 4 (H302) Irritation oculaire, Catégorie 2 (H319) Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 3 (H412)		3-10
cumène sulfonate de sodium	239-854-6	15763-76-5	01-211948941 1-37	Irritation oculaire, Catégorie 2 (H319)		1-3
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	259-627-5	55406-53-6	01-212076211 5-60	Toxicité aiguë - Inhalation, Catégorie 3 (H331) Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée, Catégorie 1 (H372) Toxicité aiguë - Voie orale, Catégorie 4 (H302) Lésions oculaires graves, Catégorie 1 (H318) Sensibilisation cutanée, Catégorie 1 (H317) Toxicité aquatique aiguë, Catégorie 1 M=10 (H400)		0.01-0.1

				Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 1 M=1 (H410)		
--	--	--	--	--	--	--

Limite(s) d'exposition au poste de travail, si disponible(s), sont énumérées dans le paragraphe 8.1.

ATE, si disponible(s), sont énumérées dans la section 11.

[4] exempté: polymère. Voir l'Article 2(9) du Règlement (CE) N°1907/2006.

[6] exempté: produits biocides. Voir l'Article 15(2) du Règlement (CE) N°1907/2006.

Pour le texte intégral des phrases H et EUH mentionnées dans cette section, voir section 16..

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Inhalation: Consulter un médecin en cas de malaise.
Contact avec la peau: Laver la peau avec beaucoup d'eau tiède, à faible débit. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
Contact avec les yeux: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Si l'irritation survient et persiste, faire appel à une assistance médicale.
Ingestion: Rincer la bouche. Boire immédiatement un verre d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.
Protection individuelle des secouristes: Tenir compte de l'équipement de protection individuelle comme indiqué dans le paragraphe 8.2.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation: Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.
Contact avec la peau: Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.
Contact avec les yeux: Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.
Ingestion: Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible sur les essais cliniques et le suivi médical. Si disponibles, les informations toxicologiques spécifiques des substances, peuvent être trouvées dans la section 11.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Dioxyde de carbone (CO2). Poudre sèche. Jet d'eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas de dangers particuliers connus.

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire et des vêtements appropriés incluant gants et protection du visage.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas de mesures spéciales requises.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Diluer avec une grande quantité d'eau. Ne pas laisser pénétrer dans les systèmes d'égouts, les eaux de surfaces ou les eaux souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Endiguer pour récupérer les déversements importants de liquide. Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, diatomite, liants universels). Ne pas remplacer les matières déversées dans leur récipient d'origine. Récupérer dans des récipients fermés et adaptés pour élimination.

6.4 Référence à d'autres sections

Pour les équipements de protection individuelle, voir la sous-section 8.2. Pour des informations concernant l'élimination, voir la section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures visant à prévenir les incendies et explosions:

Pas de précautions spéciales requises.

Mesures à prendre pour la protection de l'environnement:

Pour les contrôles d'exposition liés à l'environnement, voir le paragraphe 8.2.

Conseils sur l'hygiène professionnelle générale:

Suivre les recommandations générales en matière d'hygiène considérées comme de bonnes pratiques sur le lieu de travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Tenir hors de portée des enfants. Ne pas mélanger avec d'autres produits sauf avis

Sun Professional Rinçage

contraire de Diversey. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker conformément aux réglementations locales et nationales. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Tenir hors de portée des enfants.

Pour les conditions à éviter, voir le paragraphe 10.4. Pour les matières incompatibles voir le paragraphe 10.5.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas de conseils spécifiques disponibles pour l'utilisation finale.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Valeurs limites de l'air, si disponible:

Ingrédient(s)	Valeur(s) à long terme	Valeur(s) à court terme	Catégorie SS
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	0.01 ppm 0.12 mg/m ³	0.02 ppm 0.24 mg/m ³	C

Valeurs limites biologiques, si disponible:

Procédures de surveillance recommandées, si disponible:

Limites d'exposition supplémentaires dans les conditions d'utilisation, si disponible:

valeurs de DNEL / DMEL et de PNEC

Exposition humaine

DNEL/DMEL exposition par voie orale - Consommateur (mg/kg pc)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
cumène sulfonate de sodium	-	-	-	3.8
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	-	-	-	-

DNEL/DMEL exposition cutanée - Travailleur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
cumène sulfonate de sodium	-	-	-	136.25
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	-	-	-	2

DNEL/DMEL exposition cutanée - Consommateur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
cumène sulfonate de sodium	-	-	-	68.1
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	-	-	-	-

DNEL/DMEL exposition par inhalation - Travailleur (mg/m³)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
cumène sulfonate de sodium	-	-	-	26.9
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	1.16	0.07	1.16	0.023

DNEL/DMEL exposition par inhalation - Consommateur (mg/m³)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
cumène sulfonate de sodium	-	-	-	6.6
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	-	-	-	-

Sun Professional Rinçage

Exposition de l'environnement

Exposition de l'environnement - PNEC

Ingrédient(s)	Eau de surface, fraîche (mg/l)	Eau de surface, marine (mg/l)	Intermittent (mg/l)	Station d'épuration (mg/l)
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
cumène sulfonate de sodium	0.23	0.023	2.3	100
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	0.001	0	0.001	0.44

Exposition de l'environnement - PNEC, continu

Ingrédient(s)	Sédiments, eau fraîche (mg/kg)	Sédiments, marine (mg/kg)	Sol (mg/kg)	Air (mg/m³)
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
cumène sulfonate de sodium	0.862	0.0862	0.037	-
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	0.017	0.002	0.005	-

8.2 Contrôles de l'exposition

L'information suivante s'applique aux usages indiqués au paragraphe 1.2 de la Fiche de Données de Sécurité.

Si disponible, se référer à la fiche d'information produit pour les instructions d'application et de manipulation.

Les conditions normales d'utilisation sont supposées s'appliquer pour cette section.

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation des pur produit:

Contrôles d'ingénierie appropriés: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Contrôles organisationnels appropriés: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Scénarios d'utilisation REACH envisagés pour le produit non dilué :

	SWED - Description de l'exposition sectorielle des travailleurs	LCS	PROC	Durée (min)	ERC
PC35-Produits de lavage et de nettoyage	PC35-Produits de lavage et de nettoyage	C		-	ERC8a
Transfert et dilution automatiques	AISE_SWED_PW_8b_2	PW	PROC 8b	60	ERC8b

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage:

Les lunettes de sécurité ne sont pas normalement requises. Toutefois, leur utilisation est recommandée dans les cas où des éclaboussures peuvent se produire lors de la manipulation du produit (EN 16321 / EN 166).

Protection des mains:

Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Protection du corps:

Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Protection respiratoire:

Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Contrôles de l'exposition de l'environnement:

Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation du produit dilué :

Concentration maximale recommandée (% poids/poids): 0.05

Contrôles d'ingénierie appropriés: Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

Contrôles organisationnels appropriés: Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

Scénarios d'utilisation REACH envisagés pour le produit dilué :

	SWED	LCS	PROC	Durée (min)	ERC
PC35-Produits de lavage et de nettoyage	PC35-Produits de lavage et de nettoyage	C	-	-	ERC8a
Application automatique dans un système dédié	AISE_SWED_PW_4_1	PW	PROC 4	480	ERC8a

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage:

Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Protection des mains:

Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Protection du corps:

Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Protection respiratoire:

Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Contrôle de l'exposition de l'environnement:

Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'information de cette section concerne le produit sauf si il est spécifié qu'il s'agit des données de la substance

État physique: Liquide

Couleur: Limpide , Moyen , Bleu

Odeur: Produit caractéristique

Seuil olfactif: Non applicable

Point de fusion/point de gel (°C) Non déterminé

Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C) Non déterminé

Méthode / remarque

Non approprié pour la classification de ce produit
Voir les données sur la substance

Données de la substance, point d'ébullition

Ingrédient(s)	Valeur (°C)	Méthode	Pression atmosphérique (hPa)
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles		
cumène sulfonate de sodium	Pas de données disponibles		
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	Le produit se décompose avant ébullition	OECD 103 (EU A.2)	

Méthode / remarque

Inflammabilité (solide, gaz): Non applicable aux liquides

Inflammabilité (liquide): Non inflammable.

Point d'éclair (°C): Non déterminé

Supporte la combustion: Non applicable.

(Manuel des Tests et Critères de l'ONU, section 32, L.2)

Limites supérieure et inférieure d'inflammabilité/d'explosivité (%): Non déterminé

Données de la substance, limites d'inflammabilité ou d'explosivité, si disponible:

Méthode / remarque

Température d'auto-inflammabilité: Non déterminé

Température de décomposition: Non applicable.

pH: ≈ 7 pur

pH dilué: ≈ 7 (0.05 %)

Viscosité cinématique: Non déterminé

Solubilité dans/miscibilité avec eau: Complètement miscible

ISO 4316

ISO 4316

Données de la substance, solubilité dans l'eau

Ingrédient(s)	Valeur (g/l)	Méthode	Température (°C)
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles		
cumène sulfonate de sodium	493 Soluble	Méthode non fournie	20
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	0.168	OECD 105 (EU A.6)	

Données de la substance, coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow) : voir sous-section 12.3

Méthode / remarque

Pression de vapeur: Non déterminé

Voir les données sur la substance

Données de la substance, pression de vapeur

Ingrédient(s)	Valeur (Pa)	Méthode	Température (°C)
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles		
cumène sulfonate de sodium	Pas de données disponibles		
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	0.000045	OECD 104 (EU A.4)	25

Méthode / remarque

Densité relative: ≈ 1.02 (20 °C)

Densité de vapeur: Pas de données disponibles.

Caractéristiques des particules: Pas de données disponibles.

OECD 109 (EU A.3)

Non approprié pour la classification de ce produit

Non applicable aux liquides.

9.2 Autres informations

9.2.1 Informations concernant les classes de danger physique

Propriétés explosives: Non-explosif.
Propriétés comburantes: Non comburant.
Corrosion vis à vis des métaux: Non corrosif

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité
Aucune autre information pertinente disponible.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de risques de réactivité connus dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.4 Conditions à éviter

Aucune donnée connue dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.5 Matières incompatibles

Pas connu en cas d'usage dans des conditions normales.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas connu en cas d'usage et de stockage dans des conditions normales.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Données sur le mélange: .

ATE(s) pertinentes, calculées:

ATE - Voie orale (mg/kg): >2000

Données sur la substance, le cas échéant et si disponible, sont énumérées ci-dessous:.

Toxicité aiguë

Toxicité aiguë par voie orale

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)	ATE Voie orale (mg/kg)
alkyl alcool alkoxylé	LD ₅₀	≥ 300-2000	Rat	Méthode non fournie		Non établie
cumène sulfonate de sodium	LD ₅₀	> 7000	Rat	Méthode non fournie		Non établie
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	LD ₅₀	1056	Rat	OECD 401 (EU B.1)		1056

Toxicité aiguë par voie cutanée

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)	ATE Voie cutanée (mg/kg)
alkyl alcool alkoxylé		Pas de données disponibles				Non établie
cumène sulfonate de sodium	LD ₅₀	> 2000	Lapin	Méthode non fournie		Non établie
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	LD ₅₀	> 2000	Lapin	EPA OPP 81-2	24	Non établie

Toxicité d'inhalation aiguë

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
alkyl alcool alkoxylé		Pas de données disponibles			
cumène sulfonate de sodium	LC ₅₀	> 5 (brouillard) Pas de mortalité observée	Rat	Par extrapolation	3.87
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	LC ₅₀	0.763	Rat	Méthode non fournie	4

		(brouillard)			
--	--	--------------	--	--	--

Toxicité d'inhalation aiguë, continu

Ingrédient(s)	ATE - inhalation, poussières (mg/l)	ATE - inhalation, brouillard (mg/l)	ATE - inhalation, vapeurs (mg/l)	ATE - inhalation, gaz (mg/l)
alkyl alcoo alkoxylé	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie
cumène sulfonate de sodium	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	Non établie	0.763	Non établie	Non établie

Irritation et corrosivité

Irritation de la peau et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
alkyl alcoo alkoxylé	Faiblement irritant	Lapin	OECD 404 (EU B.4)	
cumène sulfonate de sodium	Non irritant	Lapin	OECD 404 (EU B.4)	
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	Non irritant	Lapin	EPA OPP 81-5	4 heure(s)

Irritation oculaire et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
alkyl alcoo alkoxylé	Irritant	Lapin	OECD 405 (EU B.5)	
cumène sulfonate de sodium	Irritant	Lapin	OECD 405 (EU B.5)	
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	Lésion sévère	Lapin	EPA OPP 81-4	0.5 minute(s)

Irritation des voies respiratoires et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
alkyl alcoo alkoxylé	Pas de données disponibles			
cumène sulfonate de sodium	Pas de données disponibles			
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	Pas de données disponibles			

Sensibilisation

Sensibilisation par contact avec la peau

Ingrédient(s)	Résultat	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
alkyl alcoo alkoxylé	Pas de données disponibles			
cumène sulfonate de sodium	non sensibilisant	Cochon de guinée	OECD 406 (EU B.6) / GPMT	
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	non sensibilisant	Cochon de guinée	OECD 406 (EU B.6) / GPMT	

Sensibilisation par inhalation

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
alkyl alcoo alkoxylé	Pas de données disponibles			
cumène sulfonate de sodium	Pas de données disponibles			
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	Pas de données disponibles			

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Mutagénicité

Ingrédient(s)	Résultats (in-vitro)	Méthode (in-vitro)	Résultat (in-vivo)	Méthode (in-vivo)
alkyl alcoo alkoxylé	Pas de données disponibles		Pas de données disponibles	
cumène sulfonate de sodium	Aucune preuve de mutagénicité, résultats des tests négatifs	Méthode non fournie	Aucune preuve de mutagénicité, résultats des tests négatifs	OECD 474 (EU B.12)
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	Aucune preuve de mutagénicité		Pas de données disponibles	

Cancérogénicité

Ingrédient(s)	Effets
alkyl alcoo alkoxylé	Pas de données disponibles
cumène sulfonate de sodium	Pas de preuves de cancérogénicité, résultats des tests négatifs
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	Pas de données disponibles

Toxicité pour la reproduction

Sun Professional Rinçage

Ingrédient(s)	Critère	Effet spécifique	Valeur (mg/kg poids corporel/jour)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Remarques et autres effets rapportés
alkyl alcoo alkoxylyé			Pas de données disponibles				
cumène sulfonate de sodium	NOAEL	Effets tératogènes	> 936	Rat	Pas de tests selon les lignes directrices		Aucun effet important ou danger critique connus
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle		Toxicité pour le développement Effets tératogènes	-				Aucune preuve de toxicité pour le développement Aucune preuve d'effets tératogènes

Toxicité par administration répétée

Toxicité orale subaiguë ou subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
alkyl alcoo alkoxylyé		Pas de données disponibles				
cumène sulfonate de sodium	NOAEL	763 - 3534	Rat	OECD 408 (EU B.26)		Pas d'effets observés
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle		Pas de données disponibles				

toxicité dermale subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
alkyl alcoo alkoxylyé		Pas de données disponibles				
cumène sulfonate de sodium		Pas de données disponibles				
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle		Pas de données disponibles				

toxicité par inhalation subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
alkyl alcoo alkoxylyé		Pas de données disponibles				
cumène sulfonate de sodium		Pas de données disponibles				
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle		Pas de données disponibles				

Toxicité chronique

Ingrédient(s)	Voie d'exposition	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints	Remarque
alkyl alcoo alkoxylyé			Pas de données disponibles					
cumène sulfonate de sodium			Pas de données disponibles					
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle			Pas de données disponibles					

STOT-exposition unique

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
alkyl alcoo alkoxylyé	Pas de données disponibles
cumène sulfonate de sodium	Non applicable
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	Pas de données disponibles

STOT-exposition répétée

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles
cumène sulfonate de sodium	Non applicable
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	Pas de données disponibles

Risque d'aspiration

Les substances ayant un risque d'aspiration (H304), le cas échéant, sont énumérées à la section 3.

Effets et symptômes potentiellement néfastes pour la santé

Le cas échéant, les effets et symptômes liés au produit sont énumérés au paragraphe 4.2.

11.2 Informations sur les autres dangers**11.2.1 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Propriétés perturbant le système endocrinien - Résultats pour l'humain, si disponible:

11.2.2 Autres informations

Aucune autre information pertinente disponible.

SECTION 12: Informations écologiques**12.1 Toxicité**

Aucune donnée n'est disponible pour le mélange .

Données sur la substance, le cas échéant et si disponible, sont énumérées ci-dessous:

Toxicité aquatique à court terme

Toxicité aquatique à court terme - poisson

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
alkyl alcool alkoxylé	LC ₅₀	> 1 - 10	<i>Leuciscus idus</i>	Méthode non communiquée	96
cumène sulfonate de sodium	LC ₅₀	> 1000	<i>Poisson</i>	EPA-OPPTS 850.1075	96
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	LC ₅₀	0.067	<i>Oncorhynchus mykiss</i>	Méthode non communiquée	96

Toxicité aquatique à court terme - crustacés

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
alkyl alcool alkoxylé	EC ₅₀	> 1 - 10	<i>Daphnia magna Straus</i>	Méthode non communiquée	48
cumène sulfonate de sodium	EC ₅₀	> 1000	<i>Daphnia magna Straus</i>	OECD 202 (EU C.2)	48
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	EC ₅₀	0.16	<i>Daphnia magna Straus</i>	Méthode non communiquée	48

Toxicité aquatique à court terme - Algues

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
alkyl alcool alkoxylé		Pas de données disponibles			
cumène sulfonate de sodium	E _b C ₅₀	> 230	<i>Non déterminé</i>	EPA OPPTS 850.5400	96
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	E _r C ₅₀	0.022	<i>Desmodesmus subspicatus</i>		72

Toxicité aquatique à court terme - espèces marines

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)
alkyl alcool alkoxylé		Pas de données disponibles			
cumène sulfonate de sodium		Pas de données disponibles			
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle		Pas de données disponibles			

Impact sur les stations d'épuration - toxicité vis-à-vis des bactéries

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Inoculum	Méthode	Durée d'exposition
alkyl alcoo alkoxylyé	EC ₁₀	> 1000	Boues activées	DEV-L2	
cumène sulfonate de sodium	E _r C ₅₀	> 1000	Bactérie	OECD 209	3 heure(s)
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	EC ₅₀	44	Boues activées	Méthode non communiquée	3 heure(s)

Toxicité aquatique à long terme

Toxicité aquatique à long terme - poissons

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Effets observés
alkyl alcoo alkoxylyé		Pas de données disponibles				
cumène sulfonate de sodium		Pas de données disponibles				
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	NOEC	0.0084	<i>Pimephales promelas</i>	Méthode non communiquée	35 jour(s)	

Toxicité aquatique à long terme - crustacés

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Effets observés
alkyl alcoo alkoxylyé	NOEC	> 0.1 - 1	<i>Daphnia magna</i>	OECD 202	21 jour(s)	
cumène sulfonate de sodium		Pas de données disponibles				
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	EC ₅₀	0.05	<i>Daphnia magna</i>	Méthode non communiquée	21 jour(s)	

Toxicité aquatique vis-à-vis d'autres organismes benthiques y compris les organismes vivant dans les sédiments, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw sédiment)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
alkyl alcoo alkoxylyé		Pas de données disponibles				
cumène sulfonate de sodium		Pas de données disponibles				
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle		Pas de données disponibles				

Toxicité terrestre

Toxicité terrestre - vers de terre, si disponible:

Toxicité terrestre - plantes, si disponible:

Toxicité terrestre - oiseaux, si disponible:

Toxicité terrestre - insectes bénéfiques, si disponible:

Toxicité terrestre - bactéries du sol, si disponible:

12.2 Persistance et dégradabilité**Dégradation abiotique**

Dégradation abiotique - photodégradation dans l'air, si disponible:

Dégradation abiotique - hydrolyse, si disponible:

Dégradation abiotique - autres processus, si disponible:

Biodégradation

Biodégradabilité facile - conditions aérobiques

Ingrédient(s)	Inoculum	Méthode analytique	DT ₅₀	Méthode	Evaluation
---------------	----------	--------------------	------------------	---------	------------

Sun Professional Rinçage

alkyl alcoo alkoxylyé	Boues activées, aérobie	CO ₂ production	> 60 % en 28 jours(s)	OECD 301B	Facilement biodégradable
cumène sulfonate de sodium		CO ₂ production	103 - 109% en 28 jours(s)	OECD 301B	Facilement biodégradable
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle					Intrinsèquement biodégradable.

Facilement biodégradable - conditions anaérobie et marine, si disponible:

Dégradation dans les compartiments pertinents de l'environnement, si disponible:

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow)

Ingrédient(s)	Valeur	Méthode	Evaluation	Remarque
alkyl alcoo alkoxylyé	Pas de données disponibles			
cumène sulfonate de sodium	-1.1	Méthode non communiquée	Pas de bioaccumulation prévue	
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	2.81		Faible potentiel de bioaccumulation	

Facteur de bioconcentration (FBC)

Ingrédient(s)	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation	Remarque
alkyl alcoo alkoxylyé	Pas de données disponibles				
cumène sulfonate de sodium	Pas de données disponibles				
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	≥ 3.3		OECD 305	Faible potentiel de bioaccumulation	

12.4 Mobilité dans le sol

Adsorption/désorption dans le sol ou les sédiments

Ingrédient(s)	Coefficient d'adsorption Log Koc	Coefficient de désorption Log Koc(des)	Méthode	Type de sol/sédiments	Evaluation
alkyl alcoo alkoxylyé	Pas de données disponibles				
cumène sulfonate de sodium	Pas de données disponibles				
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	Pas de données disponibles				

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances répondant aux critères PBT / vPvB, le cas échéant, sont énumérées à l'article 3.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien - Effets sur l'environnement, si disponible:

12.7 Autres effets néfastes

Pas d'effets néfastes connus.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés:

Les produits concentrés ou les emballages contaminés doivent être éliminés par un organisme agréé ou conformément au permis d'exploitation du site. Le rejet de déchets dans les égouts est déconseillé. L'emballage nettoyé est destiné à la récupération ou au recyclage, en conformité avec la législation locale.

Le code européen des déchets:

20 01 30 - détergents autres que ceux mentionnés au 20 01 29.

Emballages vides

Recommandation:

Suivre la législation nationale ou locale en vigueur.

Produits de nettoyage appropriés:

De l'eau, si nécessaire avec un agent nettoyant.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID), Transport maritime (IMDG), Transport aérien (OACI-TI/IATA-DGR)

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification: Marchandises non-dangereuses

14.2 Nom d'expédition des Nations unies Marchandises non-dangereuses

14.3 Classe(s) de danger pour le transport: Marchandises non-dangereuses

14.4 Groupe d'emballage: Marchandises non-dangereuses

14.5 Dangers pour l'environnement: Marchandises non-dangereuses

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Marchandises non-dangereuses

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI: Marchandises non-dangereuses

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementation sécurité, santé et environnement / législation particulière à la substance ou mélange

Règlements UE:

- Règlement (CE) n° 1907/2006 - REACH
- Règlement (CE) n° 1272/2008 - CLP
- Règlement (CE) n° 648/2004 - règlement relatif aux détergents
- les substances identifiées comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 ou le règlement (UE) 2018/605
- Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR)
- Code maritime international de transport des matières dangereuses (IMDG)

Autorisations ou restrictions (Règlement (CE) No 1907/2006, Titre VII et Titre VIII, respectivement): Non applicable.

Ingrédients selon le Règlement Détergents CE 648/2004

agents de surface non ioniques

5 - 15 %

Sodium Benzoate, Iodopropynyl Butylcarbamate

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le règlement (CE) N° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Seveso - Classification: Non classé

Groupe d'Ordonnance sur les produits chimiques (OChim): Aucun(e).

15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée sur le mélange

SECTION 16: Autres informations

Les informations de ce document sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel

Code FDS: MS1001762

Version: 02.0

Révision: 2024-09-17

Raison de la révision:

Le format général est modifié conformément à l'Amendement 2020/878, annexe II du Règlement (CE) N° 1907/2006. Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2, 3, 4, 7, 15, 16

Procédure de classification

La classification du mélange est en général basée sur les méthodes de calcul à l'aide de données sur les substances, conformément au Règlement (CE) N°1272/2008. Si, pour certains produits les données de classification sur le mélange sont disponibles, par exemple les principes d'extrapolation ou les poids de la preuve de l'évidence, elles peuvent être utilisées pour la classification, cela sera indiqué dans les Fiches de Données de Sécurité. Voir la section 9 pour les propriétés physiques et chimiques, la section 11 pour l'information toxicologique et la section 12 pour toute information écologique.

Abréviations et acronymes:

- AISE - L'Association Internationale de la Savonnerie, Détergents et Produits d'Entretien
- ATE - Estimation de la Toxicité Aiguë
- DNEL - Dose dérivée sans effet
- CE50 - concentration efficace, 50%
- ERC - Catégories de rejet dans l'environnement
- EUH - Déclaration de danger spécifique CLP
- CL50 - concentration létale, 50%
- LCS - Étape du cycle de vie
- DL50 - dose létale, 50%
- DSENO - Dose sans effet nocif observé
- DSEO - Dose sans effet observé
- OCDE - Organisation de coopération et de développement économiques
- PBT - Persistant, Bioaccumulable, Toxique pour l'environnement
- PNEC - Concentration Prévisible Sans Effet
- PROC - Catégories de processus

Sun Professional Rinçage

- Numéro REACH - Numéro d'enregistrement REACH, sans la partie spécifique fournisseur
- vPvB - très Persistantes et très Bioaccumulables
- H302 - Nocif en cas d'ingestion.
- H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.
- H318 - Provoque de graves lésions des yeux.
- H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
- H331 - Toxique par inhalation.
- H372 - Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Fin de la Fiche de Données de Sécurité